



bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

juin 2011

n° 50

Editorial

Comme chaque année à cette période, la Municipalité présente les résultats financiers de la Ville. Et une nouvelle fois, les comptes laissent apparaître un excédent de recettes. J'aimerais ici remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale qui, par leur travail, ont contribué à ce résultat positif et à une gestion très rigoureuse des finances publiques, sans pour autant que la qualité du service à la population ne soit péjorée.

Ce numéro de *Bonjour*, dernier de la présente législature, annonce déjà celle qui commencera ce 1^{er} juillet. Nous allons tout prochainement prendre congé de nos collègues municipaux Paul-Arthur Treyvaud, qui aura passé vingt-deux ans à l'Exécutif communal à la tête du dicastère de l'urbanisme et des bâtiments, et Cédric Pillonel, responsable pendant cinq ans de celui des Energies. J'aimerais, au nom de la Municipalité, les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur sens des responsabilités. Ils ont su mener de nombreux et complexes dossiers et ont pris et assumé des décisions parfois difficiles, avec toujours en perspective le bien commun et le service à la collectivité. Je leur souhaite plein succès dans la suite de leurs activités, tant sur le plan professionnel que personnel.

Mesdames Marianne Savary (dicastère de l'urbanisme et des bâtiments) et Gloria Capt (Energies) les remplaceront dès le mois de juillet. Qu'elles soient les bienvenues! J'espère qu'elles trouveront du plaisir et de la satisfaction dans leur nouvelle fonction.

Dans cette édition de notre journal communal, vous trouverez diverses informations sur l'état d'avancement de certains projets en cours ou à l'étude, ainsi que sur certaines des nombreuses activités qui se dérouleront cet été. Je pense en particulier à l'Université d'été, troisième du nom, qui aura pour thème la production délocalisée d'énergie (utilisation du mobilier urbain comme support ou source d'énergie) et à laquelle de nombreux étudiants du monde entier se sont inscrits.

Les habitants d'Yverdon-les-Bains et de la région, de même que nos visiteurs, auront également l'occasion de profiter des activités de loisir qui sont organisées, parmi lesquelles: du jardinage à Pierre-de-Savoie, avec un nouveau «jardin de poche», du sport avec le Triathlon, les Festyv'été ou encore la fête du 1^{er} août, à laquelle nous aurons le plaisir d'accueillir Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.

Il faut enfin rappeler que les Communes de Gressy et d'Yverdon-les-Bains fusionneront officiellement dès le 1^{er} juillet. La nouvelle entité se mettra administrativement en place progressivement d'ici à fin 2011. Un rapprochement entre la ville et la campagne qui, je l'espère, sera couronné de succès!

Je souhaite à chacune et à chacun un bel été dans notre magnifique région!

*Votre Syndic
Daniel von
Siebenthal*



Université d'été et WEC 2.0-11

Du 4 au 9 septembre 2011 aura lieu à Genève le WEC 2011 (World Engineering Convention), l'événement d'ingénierie le plus important au monde, organisée sous le patronat de l'UNESCO, sur le thème «Engineers Power the World – Facing the Global Energy Challenge».

En écho du WEC 2011, l'organisation yverdonnoise Waterfront.org invite tous les étudiants des domaines de l'ingénierie, des sciences de l'environnement et du design à participer à la première édition de son concours international WEC 2.0-11 (World Engineering Contest 2.0-11).

Ce concours traite des énergies renouvelables en contexte urbain. Il propose de concevoir ou de transformer du mobilier urbain de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour le convertir en dispositifs producteurs d'électricité. Le concours est organisé en partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'EPFL de Lausanne, la HES-hepia de Genève, le WEC 2011 à Genève, le Polytechnique de Milan et le MIT aux Etats-Unis.

La compétition est ouverte à des étudiants des 193 pays membres de l'UNESCO, inscrits dans une institution de formation supérieure officiellement reconnue et au sixième semestre académique (fin de la 3^e année du cycle bachelor) ou au-delà. Ils forment des équipes de trois, sous la supervision d'un professeur de leur école.

Trois équipes gagnantes sélectionnées par un jury international seront invitées à séjourner à Yverdon-les-Bains pendant tout le mois d'août lors de l'Université d'été 2011. Durant leur séjour dans la cité thermale, les lauréats participeront au développement de leurs projets respectifs dans le cadre de l'Université d'été Waterfront 2011, qui réunira une quarantaine d'étudiants autour des projets primés.

A la fin de leur séjour, les équipes gagnantes pourront assister gratuitement au WEC 2011 à Genève, du 4 au 9 septembre, et y présenter leurs projets à l'occasion de la journée «Education in engineering» le mardi 6 septembre 2011. Des dizaines d'étudiants issus de 17 pays travaillent ces jours dans leurs villes respectives pour donner forme à leur rêve yverdonnois!

Dans ce numéro:

Vos élus pour la prochaine législature	page 2
Centrale solaire participative	page 3
Projet d'axe de mobilité douce le long du Canal Oriental	page 6
Concours pour un nouveau quartier au lieu-dit «Aux Parties»	page 7
Inauguration du Jardin de poche de Pierre-de-Savoie	page 10
Le triathlon d'Yverdon-les-Bains organisé le 28 août	page 11

Vos élus pour la législature 2011-2016: qui fait quoi?

Les habitants yverdonnois ont élu leur exécutif le 3 avril dernier. Les dicastères de la Ville d'Yverdon-les-Bains ont été répartis entre les sept édiles.



M. Daniel von Siebenthal syndic

Suppléantes: M^{me} Nathalie Saugy
Vice-syndic (entre le 1^{er} juillet 2011 et le 31 décembre 2013) et M^{me} Marianne Savary
Vice-syndic (entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2016)

Administration générale

Finances | Ressources humaines

Administration générale: Secrétariat général
Relations extérieures | Développement économique | Intérêts généraux | Communication
Agenda 21 | Mobilité | AggloY

Ressources Humaines: Gestion du personnel et Sécurité au travail

Finances: Comptabilité générale / Impôts
Salaires et Assurances | Informatique / Camping



M. Marc-André Burkhard municipal

Suppléant: M. Jean-Claude Ruchet
Service des travaux et de l'environnement
Travaux publics | Voirie | Jardins de la Ville
Gestion des déchets | Domaines | STEP
Pâturages | Forêts | Vignes | Plantages
Garage communal



M. Jean-Claude Ruchet municipal

Suppléante: M^{me} M. Savary
Service éducation et jeunesse
Collaboration avec les établissements scolaires
secteur Jeunesse (animation socio-culturelle,
travailleurs sociaux hors murs) | Clinique
dentaire parascolaire accueils | Accueil
de la petite enfance (dès le 1^{er} janvier 2012)



M. Jean-Daniel Carrard municipal

Suppléant: M. Daniel von Siebenthal
Police, Sports et SIS
Police municipale
Police administrative et du Commerce
Inhumations | Cimetière | Contrôle des Habitants
et Police des étrangers | Stand de tir
Délégation aux Sports
SIS: Centre d'intervention régionale
contre le feu et Secours



M^{me} Nathalie Saugy municipale

Suppléant: M. J.-D. Carrard,
**Service des affaires sociales,
Intégration et Culture**
Affaires sociales: Office du logement | AVS
Aide sociale | Aide complémentaire | Relations
avec le Centre Social Régional et l'agence
d'assurances sociales | Intégration | Liens avec
associations à but social
Culture: Théâtres Benno Besson, Echandole,
Galerie de l'Hôtel de Ville | Relations avec
les Musées | Commission culturelle | Bibliothèque
publique | La Broquine | Liens avec associations
et fondations culturelles | Marive
(dès le 1^{er} janvier 2012)



M^{me} Gloria Capt municipale

Suppléant: M. M.-A. Burkhard
Service des énergies
Approvisionnement, Distribution de trois énergies,
Infrastructures (électricité, eau et gaz) | Énergies
renouvelables | Éclairage public | Fibre optique
Délégation à l'énergie



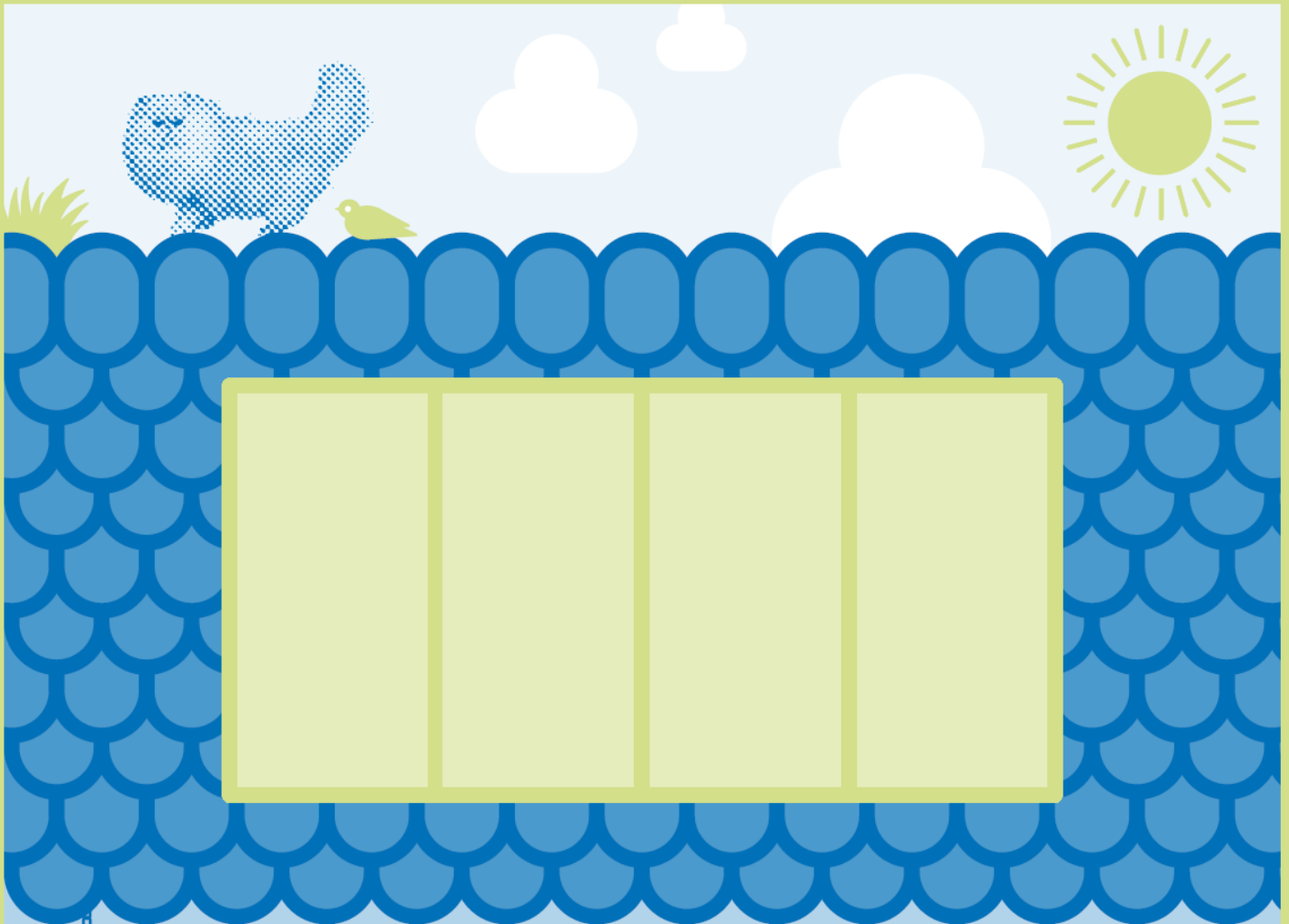
M^{me} Marianne Savary municipale

Suppléante: M^{me} Gloria Capt
Service de l'urbanisme et des bâtiments
Urbanisme: Plan directeur | Plans d'affectation et
de quartier | Aménagements urbains
Bâtiments: Construction et entretien
des patrimoines administratif, financier
et HLM | Police des constructions
Gérance | Conciergeries



Les syndicats yverdonnois, de 1803 à 2011

Les archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains ont développé une base d'information relative à la vie politique de la Cité thermale. Après un article sur les municipaux (Bonjour n° 48), des informations sur les syndicats qui se sont succédés à la tête d'Yverdon-les-Bains sont disponibles sur le site de la ville.
www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/archives/informations-historiques



Centrale solaire participative

La commune d'Yverdon-les-Bains lance un projet de centrale solaire participative. Le concept consiste à proposer aux habitants d'investir dans une centrale photovoltaïque et de produire eux-mêmes du courant vert. Ce dernier leur sera racheté à prix coûtant par le Service des énergies, puis par Swissgrid.



Cette démarche est née d'une volonté de permettre à chacun d'investir dans la production locale d'énergie renouvelable. Elle est destinée avant tout aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur maison: locataires, propriétaires de maisons historiques du centre-ville ou propriétaires en PPE. Mais elle est également intéressante pour les propriétaires qui ne souhaitent pas avoir les soucis d'une installation solaire sur leur propriété.

Le concept est simple. La centrale se compose de plusieurs parts de 500.-. Les investisseurs acquièrent autant de parts qu'ils le souhaitent et se verront attribuer une production électrique au prorata de leur part dans la centrale. La propriété de la centrale reste au Service des énergies qui en assure l'exploitation et le bon fonctionnement.

L'énergie produite est rachetée par le Service des énergies à prix coûtant jusqu'à la reprise du courant par Swissgrid. Concrètement, les investisseurs se contentent de souscrire un nombre de part et de recevoir chaque année pendant 20 ans le montant de la vente de l'énergie qu'ils ont contribué à produire. Les projections finan-

cières basées sur des scénarios d'ensoleillement standard suggèrent un retour sur investissement de 2,7%. La centrale se réalisera sur la toiture de la société Aurubis Switzerland SA avec des panneaux photovoltaïques de la société Schott Suisse SA, deux sociétés d'Y-Parc qui participent au projet. Sa production annuelle moyenne est estimée à 88'000 kWh et elle possède une puissance de 85 kW. Les panneaux photovoltaïques sont fabriqués en Allemagne et montés en République tchèque, ce qui assure un bilan en énergie grise très faible.

Ce concept s'inscrit dans la stratégie énergétique globale de la Municipalité qui consiste à promouvoir la production décentralisée d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains. Les souscriptions sont ouvertes à toute société et personne résidant à Yverdon-les-Bains et dans les communes de l'agglomération, ainsi qu'aux collaborateurs de la commune.

Investir dans le projet de centrale solaire yverdonnoise, c'est: Participer concrètement au développement des énergies renouvelables dans la région. Éviter les soucis d'installation et d'entretien. Profiter de la rétribution à prix coûtant des énergies vertes.

- OUI, je souhaite investir _____ frs sur l'installation solaire à Y-Parc
(montant minimum: CHF 500.-, par tranche de CHF 500.-)
- Je souhaite de plus amples informations, veuillez SVP me contacter

Contact Service des énergies: se@yib.ch

Nom	Prénom
Adresse	
E-mail	
1400 Yverdon-les-Bains	
Date	Signature

Ce bulletin est à détacher et à envoyer à l'adresse suivante:
Service des énergies, Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale 1295, CH-1401 Yverdon-les-Bains



Exercice 2010: résultat des comptes

Les comptes de l'année 2010 sont à nouveau dans le noir, mais il n'y a pas lieu d'être trop euphorique. Ce résultat est le fruit de la maîtrise des charges et du bon exercice réalisé par le Service des énergies. Cependant, nous devons remarquer un ralentissement au niveau des recettes fiscales, principalement pour les impôts sur les personnes morales.

La marge d'autofinancement a sensiblement diminué pour s'établir à 22,6 millions en 2010. C'est nettement moins que ces dernières années, puisque nous étions régulièrement proches des 30 millions.

Additionné au fait que les investissements ont pris l'ascenseur (+ 11 millions par rapport à 2009), cela influence notablement notre endettement net qui augmente, ceci pour la première fois depuis 10 ans. Les liquidités à disposition en début d'exercice ont permis à la commune de ne pas augmenter la dette à long terme, mais il n'en sera très certainement pas de même en 2011.

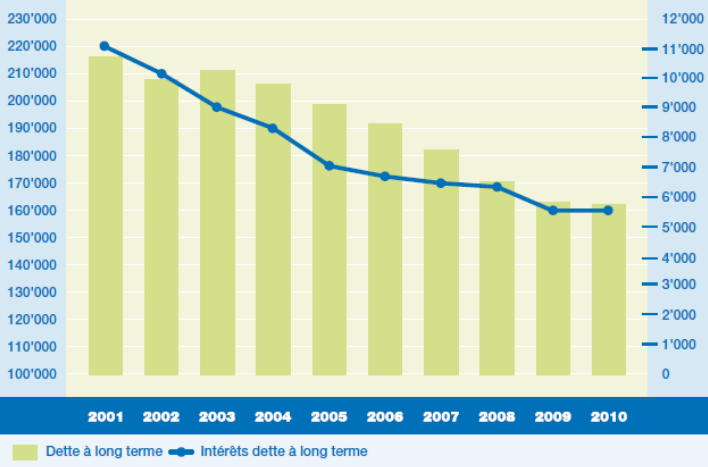
L'excédent de revenu se monte à Fr. 1'907'844.
Fr. 414'800.- prévue initialement
résultat de Fr. 2'322'645.-

Par rapport au budget, les dépenses (+0,6%), alors que les revenus s'accroissent de 0,6%. Lorsque nous comparons les dépenses courantes (hors amortissements, les attributions aux fondations) que les charges effectives sont inférieures de Fr. 145'843'220.-, soit -3,3%. La maîtrise des dépenses est donc un élément important qui contribue au résultat.

L'écart par rapport à l'excédent de charges budgétaires du résultat du Service des énergies de 3,8 millions. L'année 2009 s'est soldée par un montant en notre faveur. La facture sociale 2009 a été prélevée au fonds de réserve (pas d'impact sur les comptes 2010). La vente de biens a généré un bénéfice d'environ 0,5 million. Les charges de personnel (3,8 millions) ont été de préférence couvertes en raison de différents engagements différés. Le résultat net a donc contribué à améliorer le résultat d'environ Fr. 3,8 millions.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est en déficit par rapport au budget 2010, mais ces recettes sont en partie compensées par des recettes sur les personnes morales, l'impôt sur le bénéfice, plusieurs taxes communales pour conséquence des remboursements effectués en 2010. De plus, la nouvelle loi sur l'impôt payé sur le bénéfice de l'industrie a généré des recettes plus grandes que celles de l'année précédente. Nous constatons une augmentation de l'impôt sur les successions (- Fr. 570'000.-).

DETTE A LONG TERME ET INTERETS PASSIFS (X 1000)
2001 - 2010



Les investissements à consentir ces prochaines années sont importants. Consciente de cette situation, la Municipalité veille à définir des priorités de manière à réaliser les projets qui sont indispensables d'accompagner le développement de la ville et de ses infrastructures nécessaires. Il ne sera cependant possible à court terme d'éviter une augmentation de la dette. La croissance de la population permettra cependant de réduire en partie les coûts liés à ces investissements.

Il convient donc de rester très vigilants afin d'éviter de voir augmenter la dette à long terme de la commune. Les grandes dépenses que nécessite Yverdon-les-Bains ne doivent pas se couvrir en faisant fi d'une saine gestion des finances publiques. Sur ce sujet, il est à relever que l'ensemble de l'administration est consciente de ce défi, et que chaque service fait des efforts importants pour respecter les budgets et gérer au plus près les dépenses de fonctionnement.

enus de l'exercice
5.- contre une perte de
ent, soit une amélioration du
(1,2% du total du budget).

totales augmentent de Fr. 1'098'709.-
croissent de Fr. 3'421'354.- (+1,8%).
ourantes (le total des dépenses moins les
et les imputations internes), nous consta-
es aux charges budgétées (Fr. 141'084'649.-
e des charges de fonctionnement représente
ultat positif pour l'année 2010.

té s'explique principalement par une amélioration
Le décompte final de la péréquation intercommu-
eur de 2,2 millions. La charge supplémentaire sur
réserve pour égalisation du fonds de péréquation
différentes parcelles a permis de comptabiliser un
onnel (sans le Service des énergies puisque com-
s de 1 million en dessous du budget, notamment
niveau des taux d'intérêts et la stabilité de la dette
400'000.-.

s est supérieur de plus de 2,7 millions par rap-
en dessous des comptes 2009. L'écart le plus
onnes morales (-3,3 millions). Au niveau de
définitives des années précédentes ont eu
s importants comptabilisés dans le bou-
i qui permet aux sociétés de déduire
pôt sur le capital a des répercus-
qui avaient été estimées par le
une diminution des impôts
s et les donations
5'000.-).

na-
s afin
e créer
ant pas
la dette.
absorber

voir explo-
ambitions
ncrétiser
ques. A
histra-
vice
es

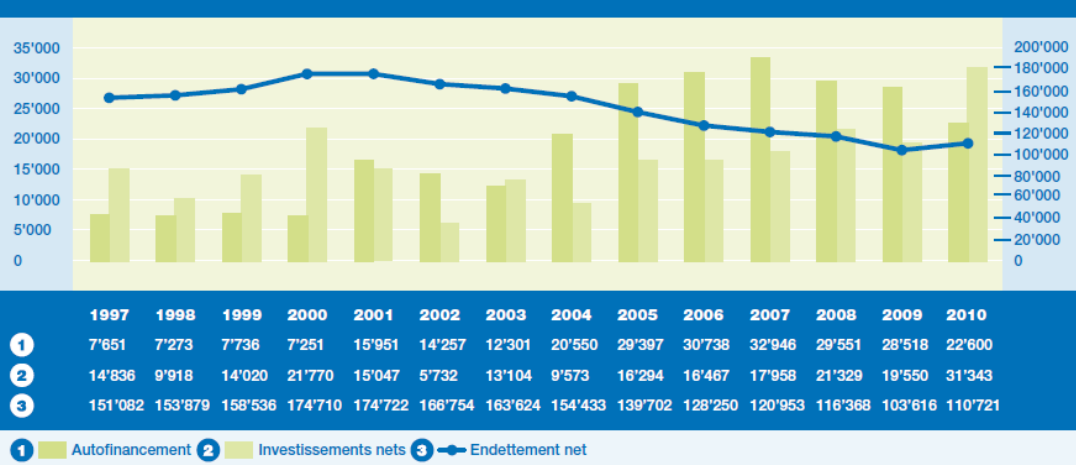
EVOLUTION DECOUVERT, FORTUNE DE 2001 A 2010 (X 1000)



La marge d'autofinance-
ment se monte à Fr. 22'600'157.-
pour l'année 2010, soit une amélioration
de Fr. 7'829'357.- par rapport au montant
budgété. Comme indiqué ci-dessus, ce résultat
s'explique principalement par la diminution des dé-
penses courantes et par le bon résultat du Service
des énergies.

Les investissements nets pour l'année 2010 se sont
montés à Fr. 31'343'059.-. La commune a pris des
parts dans diverses sociétés pour la somme de
Fr. 368'909.-. L'insuffisance de financement est
donc de Fr. 9'111'811.-. Le Conseil com-
munal a voté pour près de 64 millions
de crédits d'investissements en
2010.

AUTOFINANCEMENT, INVESTISSEMENTS NETS ET ENDETTEMENT NET(EN MILIERS DE FRANCS)



1 Autofinancement 2 Investissements nets 3 Endettement net

Projet d'axe de mobilité douce le long du Canal Oriental

Yverdon-les-Bains est une ville de canaux. Depuis longtemps, les autorités ont l'intention de mettre en valeur le réseau bleu qui relie la plaine au lac à travers la ville. Avec le concept aggroY pour le Paysage et la Mobilité douce, la Municipalité dispose enfin d'un outil stratégique pour concrétiser cette intention. Parmi les éléments forts du réseau de mobilité douce rattaché aux canaux, figure l'axe Gare-Lac le long du Canal Oriental. Un premier tronçon modeste est à l'étude entre le château et l'avenue Haldimand.

Le concept aggroY prévoit notamment de lier le réseau de mobilité douce au «réseau bleu». Ce dernier offre en effet des cheminements en ligne directe entre le lac et la plaine (est-ouest), tandis que, perpendiculairement aux canaux, les rues structurantes fournissent le réseau nord-sud. Réseau bleu est-ouest et axes structurants nord-sud forment donc le maillage principal du réseau de mobilité douce urbain.



Pour l'heure, la Municipalité souhaite réaliser deux projets liés aux canaux. D'une part la liaison le long du Buron (entre l'avenue Haldimand et le lac) et d'autre part la liaison le long du Canal Oriental entre la rue de la Plaine et l'avenue Haldimand. Cette dernière est la première étape d'un projet beaucoup plus ambitieux de réaménagement des abords du Canal Oriental jusqu'au lac : l'axe Gare-Lac.

En 2007, le Service de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT) a organisé un concours d'urbanisme pour la requalification du territoire compris entre la voie CFF et le lac. Ce territoire dit «Gare-Lac» fait l'objet d'un plan directeur localisé (PDL) du même nom, qui sera soumis au Conseil pour adoption en principe cette année encore.

Or, ce concours et les études qui ont suivi font ressortir la nécessité de mieux relier la vieille ville au lac par une liaison majeure de mobilité douce le long du Canal Oriental. Cette liaison constitue en effet la seconde mesure pour désenclaver la future Ville nouvelle proposée par le PDL. La première mesure

consiste à élargir la rue de l'Industrie à deux sens de circulation. La Ville nouvelle accueillera à terme 3'000 habitants et 1'500 emplois proches des commerces du centre-ville et de la gare.

L'axe Gare-Lac le long du Canal Oriental est donc la future colonne vertébrale de la ville au lac. En droite ligne, il s'agit de disposer d'une liaison piétonne le long du canal, qui part de la rue de la Plaine et se termine au port des Iris.

Une première étape consiste à réaménager l'extrémité de la rue de la Plaine pour permettre un accès aisé au bord du canal. Il sera ensuite possible de suivre le canal, y compris sous les ponts, grâce à un éclairage repensé, et de remonter au niveau de la rue par des escaliers ou des petits ouvrages complémentaires. Cette première étape ouvre la voie au réaménagement complet du canal et de ses abords entre l'avenue Haldimand et celle des Sports, puis entre les Sports et le lac, mais cela reste encore de la musique d'avenir.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



Descente sur le canal depuis av. Haldimand (avant projet)



Accès au canal depuis la rue de la Plaine (avant projet)



Canal réaménagé et nouvelle place (avant projet)



Canal réaménagé (avant projet)

Concours pour un nouveau quartier au lieu-dit «Aux Parties»

La Municipalité prévoit d'urbaniser le lieu-dit «Aux Parties», entre l'avenue Kiener et le viaduc de l'autoroute. Le site accueillera environ 1000 habitants-emplois, ainsi qu'un équipement de quartier encore à définir. Pour développer le concept urbanistique et paysager du futur quartier, la Ville et les propriétaires des parcelles ont mandaté 4 équipes interdisciplinaires. Le résultat de cette réflexion sera rendu public cet automne.

Aujourd'hui, la conception d'un nouveau quartier tient compte des impacts sur l'environnement, en particulier celui du trafic dû aux nouveaux résidents. On cherche à minimiser ces impacts par exemple en limitant le nombre de cases de stationnement à disposition et en prévoyant un réseau de mobilité douce attractif, ainsi qu'une bonne desserte par bus. Le nouveau quartier doit aussi s'insérer dans le tissu bâti existant et contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants actuels en leur offrant de nouveaux espaces publics, ainsi que des équipements de proximité tels que places de jeu, école ou commerces. C'est pourquoi le quartier qui naîtra sur les 11,5 ha du lieu-dit «Aux Parties» a l'ambition d'être exemplaire, voire novateur.

Le site fait partie de l'Arc Plaine, c'est-à-dire la périphérie de la ville proche de l'autoroute. Cet Arc Plaine est le pendant côté plaine, de l'Arc Lac côté lac, lequel se caractérise par un patchwork d'espaces de nature et de loisirs tels que la Plage, le Parc des Rives du lac ou les réserves naturelles lacustres. A terme, l'Arc Plaine alternera parcs et espaces bâtis. Ainsi, des parcs linéaires (plus longs que larges) relieront la ville à la plaine cultivée. Entre ces parcs se glisseront les nouveaux quartiers sous forme de «parcs habités».

Le principe du parc habité propose des quartiers relativement denses, donc peuplés, mais entourés d'espaces libres généreux et polyvalents: parcs, places, rues à vitesse modérée, jardins potagers,

cheminements et promenades. La présence de la nature est donc fortement recherchée dans un parc habité, tout comme des espaces de qualité conçus par des professionnels. La Municipalité souhaite que le nouveau quartier réponde à cette définition du «parc habité». Le Service de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT), avec les propriétaires, a donc organisé un concours d'idées pour la conception générale du futur quartier. Quatre équipes planchent depuis mars sur ce projet. Chaque équipe comprend un architecte-urbaniste, un architecte-paysagiste, un spécialiste en mobilité et un hydrologue, ce dernier s'occupant de la gestion de l'eau, complexe sur ce site. A l'issue de cette procédure, une seule équipe sera sélectionnée pour la suite des études.

Outre les questions urbanistiques, paysagères et de mobilité, les équipes étudient également l'opportunité de relocaliser «Aux Parties», les dépôts de CarPostal SA et de Travys SA, ainsi que le Service communal des travaux (STE), de sorte à libérer

d'importantes surfaces propriétés de la Ville dans le secteur Gare-Lac. Ce secteur, qui bénéficie à la fois de la gare CFF et d'une magnifique situation proche du lac, est en effet appelé à se développer pour redynamiser le centre ville. L'implantation d'activités complémentaires «Aux Parties» ouvre également la voie à de nouvelles synergies et économies pour la Ville comme pour ses partenaires.

Le site devrait également recevoir une nouvelle école, ainsi qu'un parc ou une place. Les espaces libres font donc l'objet d'une attention soutenue de la part des équipes, qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, le programme prévoit d'aménager l'avenue Kiener en zone de rencontre (20km/h), pour lier le nouveau et l'ancien quartier par un espace public majeur. Les 4 projets seront exposés cet automne à l'Hôtel de Ville.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



Aménagements paysagers à Y-Parc: état des lieux

L'aménagement du Parc scientifique et technologique (PST) se poursuit depuis 2009 avec d'importants travaux destinés à améliorer l'image du parc. Ainsi, la Promenade des Sciences est maintenant bien visible. Avec son canal, cet axe réservé aux piétons et aux cyclistes constitue une colonne vertébrale de 900 m de longueur, sur laquelle se brancheront les rues qui distribueront les futurs bâtiments, ainsi que les noues, larges fossés de récolte des eaux de pluie à ciel ouvert.

La Promenade est terminée côté plaine, tandis que les travaux sont interrompus côté ville, dans l'attente que les nouveaux remblais se stabilisent. La prolongation de la Promenade jusqu'au chemin de la Sallaz a en effet nécessité le remblayage partiel du bassin de rétention existant. Les travaux reprendront cet automne.

Dès septembre, seront réalisées l'allée de béton, qui rappelle les chemins agricoles de la plaine de l'Orbe, ainsi que les plantations et la pose du mobilier urbain. Ce projet majeur est conçu par une équipe composée d'un architecte-paysagiste, d'un architecte et d'un biologiste. Un bureau d'ingénieur supervise les travaux. Le langage archi-

tectural est volontairement contemporain, pour coller à l'esprit des hautes technologies que l'on souhaite accueillir au PST. En témoignent à la fois le mobilier urbain, des blocs de béton lissé conçus et réalisés pour le PST, ainsi qu'une large place laissée à la nature. Petit à petit, plantes et animaux reconquerraient les creuses humides et les surfaces terreuses. Hérons, libellules et rapaces apparaissent déjà au milieu d'une flore spontanée qui complète les plantations d'arbres et d'arbustes indigènes.

Service de l'urbanisme et des bâtiments



L'intégration par les cœurs



Il existe un petit coin de paradis à l'avenue des Sports 42 qui s'appelle les Jardins du Cœur. Les Cartons du Cœur, association à but non lucratif, y fournit une aide sous forme de nourriture, de fruits et légumes frais ainsi que de produits d'hygiène aux personnes d'Yverdon-les-Bains et environs.

Les bénévoles offrent une écoute et une aide ponctuelle à chacun qui en a le besoin et complètent d'une manière chaleureuse le travail des services sociaux.

Leur action amène la population à mieux comprendre les difficultés des personnes marginalisées par le chômage, la maladie ou l'exclusion en participant à une activité associative. Les participants suisses ou migrants favorisent le travail d'intégration et les rencontres sont formidables.

Toute personne peut s'adresser à eux en cas de besoin en s'y rendant directement ou en téléphonant pour prendre contact avec les bénévoles et bénéficier de leur soutien.

Pour mieux les connaître, rendez leur visite le mercredi de 9h à 16h. Les jours de distribution sont les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 18h. Contact: 024 425 18 42 ou 079 784 41 20.

L'association cherche avant tout à être un lieu d'échanges et de convivialité. Elle poursuit trois objectifs principaux.

Le premier est la distribution de nourriture et de produits frais de manière ponctuelle. La nourriture est offerte en partie par les Tables Suisses qui livrent trois fois par semaine les surplus des grands magasins. De nouveaux bénévoles sont recherchés pour assumer des tâches spécifiques telles que la promotion de l'association dans les grands magasins.

Sur une surface de 3000 m², le jardin est ouvert au public pour la détente. Dans un but écologique, la construction d'un mur en pierre sèche et l'entretien d'un biotope favorisent le développement de la végétation et de la faune indigène. Le jardin est magnifique en ce mois de juin grâce à ses

parterres de fleurs, ses nénuphars, grenouilles et autres lézards. Parmi toute la végétation, il y a aussi les bénévoles qui distribuent les fruits et légumes aux bénéficiaires des Cartons du Cœur.

Comme troisième objectif, le rôle d'intégration est souligné par le Président M. Masclat. L'association assume une activité et un encadrement permettant à des personnes marginales ou isolées de se socialiser ou de retrouver une motivation pour continuer à faire face au quotidien.



Les Robidog fonctionnent avec 1 doigt!

La Ville d'Yverdon-les-Bains compte à ce jour plus de 50 Robidog. Voici un petit rappel de leur utilisation, destiné aux propriétaires de chiens:



1 Appuyez fortement sur la face avant de la caissette à l'emplacement du doigt

Appuyez

Déroulez le sachet



2 Déroulez

3 Cessez d'appuyer sur la face avant de la caissette



4 Détachez le sachet

Détachez

5 Merci!

Déposez le sachet dans une poubelle publique

Service des travaux et de l'environnement

La taxe au sac arrive!



Depuis le 1^{er} juillet 2011, les ordures ménagères incinérables doivent être conditionnées dans les sacs poubelle STRID exclusivement. Les ménages peuvent utiliser des sacs transparents pour le conditionnement des couches-culottes.

Les sacs blancs avec le logo STRID sont disponibles dans les commerces locaux. Vous trouvez la liste de ces derniers sur www.strid.ch. Le règlement sur la gestion des déchets ainsi que les directives sont disponibles sur le site Internet de la Commune www.yverdon-les-bains.ch.

Service des travaux et de l'environnement

Les conseils éclairés du Service des énergies

Plaques en vitrocéramique

Choisissez bien votre équipement de cuisine! Les cuisinières avec plaques en vitrocéramique consomment entre 5 et 20% d'électricité en moins que les modèles traditionnels avec plaques en fonte. Les systèmes à induction font encore mieux et permettent 35% d'économie.

Source : Suisse Energie



Patrimoine : recensement des immeubles en cours

Le Service cantonal des Immeubles Patrimoine et Logistique va procéder à la révision du recensement architectural des bâtiments de la ville dans le courant du mois de mai 2011.

Madame Descoeurdes, historienne et Madame Pellaz, chargée de photographier sont chargées de réactualiser les données des bâtiments recensés.

Leur travail comprendra également l'établissement de nouvelles fiches de recensement pour d'éventuels bâtiments situés hors bourg.



Dans la mesure où vous seriez contactés, nous vous invitons à leur faire bon accueil.

Rappels de la Police municipale

L'Unité de Proximité et Partenariats de la Police Municipale d'Yverdon-les-Bains rappelle aux personnes qui fréquentent la plage communale que par décision Municipale, tout usage de bouteilles en verre est strictement interdit sur ce site.

L'article 52 du Règlement de police stipule: La Municipalité prescrit les mesures assurant la tranquillité des baigneurs, l'ordre et la propreté des lieux.

Nous informons également les propriétaires de canidés que la plage communale est strictement interdite à leur animal durant l'été, même tenu en laisse, ceci conformément aux dispositions de l'article 74 du RP:

Les chiens sont interdits dans le cimetière, sur les marchés, et aux bains publics.

Finalement, il est précisé encore que les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher, sur l'étendue de la Ville d'Yverdon-les-Bains et comme le stipule l'article 73 du RP, de salir la voie publique, notamment les trottoirs, les parcs et promenades publics. Pour le fonctionnement des Robidog, veuillez vous référer à la page 8 de ce journal.

Des contrôles seront entrepris et les contrevenants dénoncés.

Police municipale



Mobility car sharing augmente son offre à Yverdon-les-Bains

Deux nouveaux véhicules de la société coopérative Mobility car sharing viennent d'arriver à Yverdon-les-Bains. L'un derrière l'Hôtel de Ville et l'autre dans le parking de l'école des Quatre-Marronniers. Cette offre est saluée par la Municipalité dans la mesure où elle permet d'encourager un véritable transfert modal.

Le parking derrière l'Hôtel de Ville accueille depuis quelques semaines une Renault Modus qui sera réservée, la journée, pour les déplacements professionnels des employés communaux. Le soir et le week-end, les membres de Mobility pourront l'emprunter normalement.

De plus, un nouvel emplacement vient d'être créé avec l'arrivée d'une Renault Mégane dans le parking de l'école des Quatre-Marronniers. Ce véhicule, disponible 24h sur 24, pourra répondre aux besoins des abonnés de la société d'auto-partage vivant à l'est de la Ville. Avec ces deux nouvelles voitures, la flotte Mobility à Yverdon-les-Bains est composée de huit véhicules.

C'est la société lucernoise «Mobility car sharing» qui propose ce système d'auto-partage. L'utilisation est simple: chaque abonné, à l'aide d'une carte, peut réserver une voiture Mobility de son choix puis l'utiliser selon ses besoins. Sans être propriétaire d'un véhicule, un client Mobility peut profiter des avantages d'une voiture tout en diminuant les inconvénients qui sont liés à son utilisation, car le prix de l'abonnement et les frais d'utilisation (calculés en fonction des heures réservées

et du nombre de kilomètres parcourus) comprennent déjà l'entretien, l'assurance, l'essence, les réparations ou encore la vignette.

2500 voitures Mobility réparties sur 1250 emplacements dans toute la Suisse sont actuellement disponibles. Elles permettent de combiner différents moyens de transport de manière intelligente: le train pour les grandes distances et la voiture pour les tronçons difficilement accessibles en transports publics.

Dans le cadre du Bouquet de subventions printanières, l'Agenda 21 propose des bons de réduction pour l'achat d'un abonnement Mobility car sharing. Il reste des bons: c'est l'occasion d'essayer ce système d'auto-partage!

Mobilité douce: les employés communaux montrent l'exemple!

Depuis le mois de juin et dans le cadre du plan de mobilité de l'administration, les employés communaux sont incités à se déplacer à vélo (électriques ou pas), à pied, en bus ou en train dans le cadre du travail. De nouveaux vélos sont à leur disposition et le système de réservation et d'achat de titres de transports a été simplifié.

En choisissant la mobilité douce, les employés communaux soignent autant l'environnement que leur santé!

Agenda 21



8^e forum « Qualité de vie » du quartier Pierre-de-Savoie le 18 juin

Depuis 2006, un processus « Qualité de vie » est en cours dans le quartier Pierre-de-Savoie. Une année d'exploration et deux forums annuels ont permis d'identifier les problèmes et les ressources du quartier et de faire émerger des groupes d'habitants et des projets.

L'action a pour objectif de mettre sur pied un processus de participation des citoyens au niveau de l'amélioration de la qualité de vie dans leur quartier en apportant plus de convivialité et de solidarité au quotidien. L'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions, de proposer des projets ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville. L'année 2010 aura ainsi vu l'organisation des 6^e et 7^e forums du quartier.

Le 8^e forum a été avant tout l'occasion de concrétiser deux projets phares pour le quartier. Le premier est la réalisation d'un Jardin de poche au cœur du quartier (voir article ci-dessous); le second est la constitution d'une amicale d'habitants du quartier nommée *Pierre-de-Savoie pour tous*. Elle devra ainsi permettre aux habitants de

construire leur autonomie vis-à-vis de l'accompagnement professionnel du processus.

En première partie du forum, la bibliothèque publique de la Ville a convié les habitants à une discussion afin de présenter ses prestations et réfléchir sur le développement de son offre tels un bibliobus ou la commande de livres par Internet avec des livreurs pouvant les apporter au domicile des personnes qui ont de la peine à se déplacer, par exemple.

Pour poursuivre une réflexion engagée depuis plus de deux ans autour des relations entre générations, l'épisode *La Crise*, tiré du film *Romans d'Ados*, a été projeté. Le film a été suivi d'un débat animé avec les jeunes du film et l'équipe de réalisation de Béatrice Bakthi.

L'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions et de proposer des projets ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville.

La journée a été avant tout placée sous le signe de l'ambiance festive et s'est prolongée en soirée autour d'un repas offert aux habitants, d'une disco pour les jeunes et d'un bal pour les aînés.

Groupe Qualité de Vie Pierre-de-Savoie

Inauguration du Jardin de poche de Pierre-de-Savoie

L'inauguration du Jardin de poche a eu lieu le 18 juin dernier à l'occasion du 8^e forum « Qualité de Vie » du quartier Pierre-de-Savoie. Cette journée festive a été l'occasion de se rappeler toutes les étapes qui ont permis la réalisation de ce jardin.

Conception du Jardin de poche

Lors d'un atelier participatif organisé par notre partenaire Equiterre, une quarantaine d'habitants de Pierre-de-Savoie ont fait part de leurs envies concernant l'aménagement de leur futur jardin. Cette démarche a servi de base au travail de l'architecte paysagiste mandatée pour concevoir le futur espace de rencontres. Disposer d'une tonnelle fleurie, de bancs et de tables, d'un point d'eau et d'espèces végétales à cultiver ont été les demandes principales des habitants.



Les semis et le repiquage

Les élèves de l'école de Pierre-de-Savoie ont procédé aux semis des plantes aromatiques qui ornent le Jardin de poche sous l'œil attentif des jardiniers de la Ville.

Ils sont ensuite retournés aux serres pour repiquer les fenouils, sauges, mauves, épiaires, thym et origans.



Les plantations

Au mois de mai, enfants et adolescents du quartier ont planté dans le jardin la glycine et les rosiers ainsi que les petits cassissiers, raisinets, groseilliers et framboisiers. Ils étaient accompagnés par un paysagiste du Service des travaux et de l'environnement, un travailleur social hors mur du Service éducation et jeunesse et par l'équipe des mercredis intergénérationnels qui se réunit au local des Roseyres. Les élèves ont quant à eux planté les plantes aromatiques.



Concours de dessins pour la mosaïque de la fontaine

Près de 60 enfants du quartier ont participé au concours de dessins « Dessine-moi la future fontaine du quartier ». Le dessin gagnant a servi de base à la mosaïque de la fontaine.



Construction de la mosaïque

Dans le cadre des mercredis intergénérationnels et pendant plus d'un mois, les enfants et les aînés du quartier ont préparé, pièce par pièce, la mosaïque qui allait être posée devant la fontaine du jardin. Ensuite, aidés par un carreleur, ils ont posé, collé, décollé et laissé sécher leur œuvre sur place.



Arrosage

Finalement, durant les chauds mois de mai et juin, les classes du collège de Pierre-de-Savoie se sont chargées d'arroser les plantes et arbustes du Jardin de poche. Munis d'arrosoirs et encadrés par leurs enseignantes, les élèves ont été attentifs à n'oublier aucune plante.

Réalisation du Jardin de poche

...avec l'école, les enfants, les jeunes et les aînés du quartier. L'aspect novateur de ce projet, en terme de participation, a été d'intégrer les habitants dans la réalisation du jardin. Ce travail collectif a permis aux habitants de s'approprier cet espace qui leur est destiné et de s'y sentir chez eux. Ce processus permettra probablement de diminuer les déprédations sur le Jardin de poche, car qui voudrait détruire un espace qu'il a contribué à construire ?

Triathlon d'Yverdon-les-Bains à nouveau organisé dans la cité thermale

Le 23 février dernier lors de sa séance hebdomadaire, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a confié l'organisation du triathlon d'Yverdon-les-Bains aux Services de la police et des sports. Un comité rassemblant de nombreuses associations régionales a été constitué. La cité thermale aura donc le privilège d'accueillir les triathlètes de la région: **dimanche 28 août 2011**

Après 15 années d'existence grâce au travail de Philippe et Jean-Marie Erb ainsi que de leur équipe, le nouveau comité d'organisation, présidé par Monsieur Jean-Daniel Carrard, Municipal de la Police, SIS et des Sports, reprend l'organisation de cette épreuve sportive phare.

Si le centre névralgique de la manifestation situé à la plage d'Yverdon-les-Bains n'est pas nouveau, les organisateurs ont le plaisir d'offrir un tout nouveau parcours cycliste qui traversera le centre ville et, ainsi, apportera un nouveau souffle à cette course. Le public pourra également se délecter sur la principale difficulté du parcours vélo située sur la montée de Bellevue.

Ceci aura toutefois quelques conséquences sur la circulation en ville en raison de la fermeture de certains tronçons (nécessaires pour garantir la sécurité des athlètes). Le comité a néanmoins fait son possible pour que les Yverdonnois et leurs visiteurs ne subissent qu'un minimum de désagréments durant cette journée qu'il souhaite festive. Les habitants seront informés ultérieurement des modifications de la circulation dans les quartiers concernés.

A noter que la rue de Floreyres sera totalement fermée à la circulation le dimanche 28 août 2011, de 7h à 10h30 et de 11h30 à 14h30.

La seconde nouveauté proposée au programme de cette année est la catégorie Team Sprint (équipe constituée de 2 hommes et de 2 femmes de plus de 18 ans qui, chacun leur tour, exécuteront les 3 disciplines sur de plus courtes distances). Cette nouvelle catégorie, soutenue par Swiss Triathlon et le CIO, est extrêmement spectaculaire et ravira le public attendu nombreux.

En plus de la catégorie Team Sprint, les catégories populaires principales (1977-1991), seniors I (1967-1976), seniors II (1957-1966), seniors III (...-1956), relais, juniors (1992-1993), jeunesses (1994-1997) et écoliers (1998-2001) se relayeront au départ durant toute la journée de 8h à environ 15h sur les différentes distances proposées. Il sera également possible de s'inscrire dans la catégorie entreprise (individuel ou relais).

Le comité d'organisation vous attend nombreux au bord des routes pour encourager les athlètes ainsi qu'à la plage d'Yverdon-les-Bains où se situeront les épreuves de natation, de course à pied et l'arrivée. N'hésitez pas également à venir vous restaurer sous la cantine qui offrira une petite restauration.

Pour de plus amples informations:
www.tri.yverdon.ch
 Inscriptions des triathlètes:
www.datasport.ch

Le programme:

8h: Relais
 8h05: Hommes
 8h10: Femmes
 10h10: Jeunesse Hommes 1994-1997
 10h15: Jeunesse Femmes 1994-1997
 11h00: Ecoliers Filles et Garçon 1998-1999
 11h15: Ecoliers Filles et Garçons 2000-2001
 12h15: Team Sprint

Appel aux bénévoles!

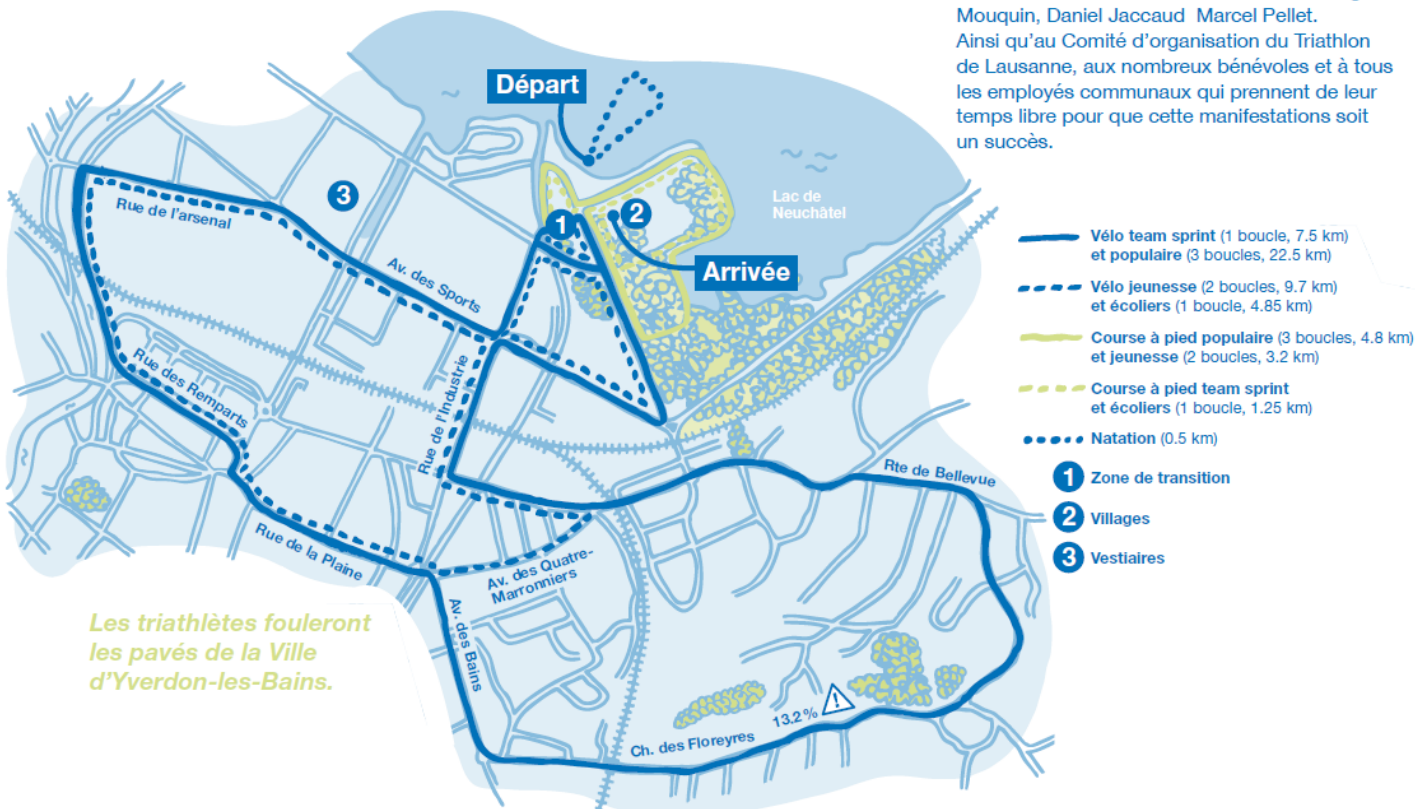
La mise en place d'une telle organisation nécessite l'engagement d'un grand nombre de personnes, police, protection civile, mais également bénévoles pour assurer le bon accueil des participants et du public; et surtout pour assurer leur sécurité. C'est pourquoi, nous sommes encore à la recherche de bénévoles.

Chaque bénévole engagé recevra un prix souvenir.

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site www.tri.yverdon.ch. Ce dernier est également à votre disposition au bureau des sports, Hôtel de ville, pl. Pestalozzi.

Remerciements:

À Joël Maillefer, Didier Brocard, Charles-Eugène Mouquin, Daniel Jaccaud, Marcel Pellet. Ainsi qu'au Comité d'organisation du Triathlon de Lausanne, aux nombreux bénévoles et à tous les employés communaux qui prennent de leur temps libre pour que cette manifestation soit un succès.



ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK: